



Convocation du Conseil Municipal Exceptionnel

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Légalement convoqué le 26 février 2024
se réunira à la Mairie de COGGIA (village)

Le mercredi 28 février 2024 à 16 heures

Ordre du jour

- 1 . Demande de subventions Mairie.
- 2 . Demande de subventions Associations.
- 3 . Convention relative à l'entretien des 9 servitudes passage à la mer.
- 4 . Convention SDE2A.
- 5 . Renouvellement contrat CDD.

Fait à COGGIA, le 26 février 2024

Le Maire,

François COGGIA

